

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
COMMUNE DE FONTEVRAUD L'ABBAYE
CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FÉVRIER 2015

L'an deux mille quinze, le 18 Février 2015, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Fontevraud l'Abbaye, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Madame Régine CATIN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation des membres : 06 Février 2015

Date de l'affichage à la porte de la Mairie : 16 Février 2015

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Régine CATIN, Maire - Patrice VÉRITÉ, 1^{er} Adjoint - Fabienne RANGER, 2^{ème} Adjoint - Mr Philippe BOURGEOIS, 3^{ème} Adjoint - Sandrine LION, 4^{ème} Adjoint - Martine BAUDOT - Éric BEC - Louissette TRICHET - Fabien LAURENT - Anne-Marie GERVAIS - Brigitte DURAND - Antoine FONT - Carole CHEVREUX - Marie-Paule FOUACHE conseillers municipaux.

Pouvoir : Gilles BURNEAU vers Antoine FONT - Patrick DUVIC vers Patrice VÉRITÉ - Véronique RÉTIF vers Philippe BOURGEOIS - François JOST vers Brigitte DURAND

Absent excusé : Hans MAZILLER

Secrétaire de séance : Mr Philippe BOURGEOIS

Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 14 Janvier 2015

1 - Élection d'un conseiller communautaire et d'un suppléant

Pour les 9 communes ayant perdu un siège, les représentants de la commune sont élus par le conseil municipal parmi les conseillers communautaires sortants au scrutin de liste à un tour. Toutefois, il n'y a pas lieu à scrutin de liste dans ces communes puisqu'elles ne disposent plus que d'un seul siège de conseiller communautaire.

Il s'agit donc d'une délibération faisant état de l'**élection** du conseiller communautaire **puis** de l'élection du suppléant

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES SORTANTS :

Mme Régine CATIN - Mr Patrice VÉRITÉ

Les communes ne disposant que d'un siège procèdent également à l'élection d'un suppléant

D) ÉLECTION DU CONSEILLER

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Après vote à mains levées, les résultats s'établissent ainsi :

Nombre de conseillers : 14

Nombre de votants : 18

Majorité absolue : 10

Nom et Prénom (ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffre	En toutes lettres
Patrice VÉRITÉ	18	Dix-huit